

« Nous essayons

LE P. BAEZA (Chili)

de faire



B.C.

ce que les autres ne peuvent pas faire »

Sept ans après son arrivée au pouvoir dans les circonstances que l'on sait, le général Pinochet demande aux Chiliens d'adopter, le 11 septembre, une constitution taillée à sa mesure. A la veille de cette « consultation électorale », dont le résultat est connu d'avance, Christian Sauvage a séjourné sur place. Il a notamment enquêté sur l'action sociale que mène, malgré les difficultés de toutes sortes, l'Eglise du Chili.

Sept ans déjà ! L'âge de déraison. Cet anniversaire qui est un peu le sien, le général Pinochet, entend le célébrer dignement. En s'offrant un plébiscite. Le 11 septembre 1970, sept ans jour pour jour après l'assassinat de Salvador Allende et de la démocratie, le Chili se verra proposer une nouvelle constitution. L'issue du vote ne fait aucun doute. Et le général Pinochet poura — légalement cette fois — rester au pouvoir jusqu'en 1989, voire, s'il est « réélu », jusqu'en... 1997.

qui mettaient en cause le Vicariat de la solidarité. Autant de haine accumulée sur la tête d'un homme qui n'a rien d'un dangereux extrémiste peut paraître incompréhensible si l'on ne mesure pas exactement ce que représente aujourd'hui l'Eglise au Chili.

Une pastorale de la solidarité

Pressions de toutes sortes, fraudes massives, le nouveau régime chilien n'a rien à craindre des urnes quand c'est lui qui les tient. Il a déjà démontré dans le passé — en 1978 — qu'il savait manipuler les votes (1) comme il sait forcer les consciences. Les dictatures ne s'accommodent que des mascarades électorales. Elles tolèrent mieux les minorités silencieuses que les voix libres qui s'élèvent pour leur réclamer des comptes. On ne s'étonnera pas dans ces conditions qu'à Santiago les menaces se multiplient contre l'Eglise.

Le 6 octobre 1973, moins d'un mois après le coup d'Etat, l'Eglise catholique et le Conseil Œcuménique des Eglises, mettaient sur pied le « Comité de coopération pour la Paix au Chili ». Ce « Comité Pro-Paz » avait pour but « d'apporter aide matérielle et morale aux personnes et familles affectées par la situation existante ». Très rapidement ce comité prenait en charge le problème des disparus, des détenus. Le général Pinochet qu'exaspérait ces travaux demandait, le 10 novembre 1975, la dissolution du Comité. Le cardinal archevêque de Santiago s'inclinait mais décidait aussitôt la création d'un vicariat épiscopal, le « Vicariat de la solidarité ». L'Eglise du Chili tout entière, à deux ou trois évêques près, se lançait dans l'élaboration d'une « pastorale de la solidarité » qui est aujourd'hui entrée dans les faits.

Le 26 mars dernier le tombeau de la famille du cardinal Silva Henriquez était profané : un vitrail était brisé, des pierres et des excréments humains jetés à l'intérieur. Le 19 avril un journal à grand tirage accusait le cardinal de chercher l'appui de la franc-maçonnerie pour renverser la junte au pouvoir. En juillet un « commando Vergara » (du nom du colonel Roberto Vergara, le directeur de l'Ecole de renseignement militaire assassiné peu de temps auparavant) menaçait de mort le cardinal dans des tracts

(1) Le général Pinochet avait alors demandé aux Chiliens de manifester leur opposition aux critiques dont était l'objet le Chili à l'étranger, notamment aux Nations-Unies. 75 % des électeurs avaient « bien » voté.

Articles publiés en I.C.I. Informations
Catholiques Internationales
n° 554 Septembre 1980.



Une cantine d'enfants : 50 % des enfants de Santiago souffrent de malnutrition.

Le N° 444 de la Place d'Armes à Santiago ressemble à tous les autres bâtiments de la capitale chilienne : gris, triste. C'est la couleur qu'ont imposée les militaires après leur coup d'Etat. Il faut monter au premier étage pour voir éclater les couleurs et la vie. Les couleurs des fresques de l'Unité populaire qui ont disparu des murs réapparaissent sur les « arpilleras » ces tapis brodés par les femmes de détenus qui racontent sept ans de luttes, d'échecs, d'espoirs. Au 1^{er} étage du n° 444 de la Place d'Armes, le siège du Vicariat de la solidarité, il y a d'abord, il y a surtout, les trente arpilleras, trente comme les trente articles de la Déclaration universelle des Droits de l'homme qu'elles illustrent. C'est qu'ici les Droits de l'homme se conjuguent au quotidien. Les différents services du Vicariat qu'anime Juan de Castro, reprennent en compte tous les droits de l'homme, droits civils et droits socio-économiques.

Une nouvelle vague de répression

La répression politique avait paru diminuer au début de 1980. Les disparitions avaient cessé, le nombre des ar-

restations était en régression. En avril, le chef du département juridique du Vicariat, M. Alejandro Gonzales constatait ironiquement : « Il semble qu'il y ait une légère amélioration de la situation... parce que la police est mieux faite. Plus de disparitions parce qu'on sait utiliser la torture avec le maximum d'intensité sans aller jusqu'à la mort. Moins d'arrestations car le réseau de mouchards mis en place est tel qu'il permet de surveiller chaque Chilien et de n'intervenir qu'à coup sûr ». Mais l'amélioration a été de courte durée. Trois attaques de banques par des résistants, des explosions et surtout l'assassinat du colonel Vergara ont relancé la répression. Les disparitions sont le fait du « commando Vergara » ou du « commando vengeur », façon Escadron de la mort brésilien ou A.A.A. argentin, dont les liens avec le pouvoir en place paraissent évidents. Et puis les arrestations « officielles » augmentent. A l'occasion du 1^{er} mai 1980, 700 personnes arrêtées, contre 360 l'année précédente ; après l'assassinat du colonel Vergara au mois de juillet, 500 personnes arrêtées en deux jours, etc.

D'autres services du Vicariat s'occupent de tâches d'assistance. La détérioration de la situation économique



Mgr Juan de Castro
vicar à la Solidarité.



Maître Alejandro Gonsales
directeur du département juridique
du vicariat de la solidarité.

Boisseaux-Chical/La Vie

pour les habitants des quartiers populaires, les poblaciones et les campamientos, a obligé très tôt le Vicariat à mettre sur pied des cantines d'enfants. Selon une estimation de la F.A.O., 50 % des enfants des écoles de Santiago souffrent aujourd'hui de malnutrition. Pourtant le nombre de repas servis dans les « comedores infantiles » diminue. Ils sont passés de 30 000 en 1976 à 17 000 en 1980. Est-ce là un des rares signes d'essoufflement du mouvement populaire ou le signe de l'apparition de nouvelles méthodes ?

Pour lutter contre la faim et la honte

L'atelier San Lucas dans une banlieue de Santiago. A l'origine il y avait là une cantine qui rencontrait les mêmes difficultés que beaucoup de cantines. Certaines mères hésitaient à y envoyer leurs enfants — quelle honte de ne pas être capable de nourrir ses enfants ! — d'autres se reposaient sur la cantine en se gardant d'aider le petit groupe de femmes qui préparait le repas quotidien. Après un certain nombre de réunions les femmes ont décidé que la cantine serait fermée pour être remplacée par un atelier. Aujourd'hui une trentaine d'entre elles, grâce au Vicariat qui a acheté métiers à tisser et machines à coudre, peuvent subvenir aux besoins de leurs familles. La recherche a été poussée aussi loin que possible : le produit des ventes de l'atelier (ponchos, chandails, linge de maison etc.) est réparti en trois parts. Une partie de l'argent sert d'abord à racheter la laine et le tissu dont les femmes ont besoin pour travailler, une autre partie constitue leur salaire et la dernière partie des gains est groupée dans une coopérative d'alimentation auprès de laquelle elles pourront s'approvisionner au prix de gros.

Avec un chômage qui atteint, selon des estimations dignes de foi, 25 % de la population active, le Chili

connaît la misère. Une misère qui côtoie la plus insolente richesse. Le sociologue Fernando Dahse a créé d'ailleurs l'événement de l'année en publiant sa « carte de l'extrême richesse ». L'écart ne cesse de se creuser entre une minorité qui n'a jamais aussi bien vécu et une grande majorité qui doit subir la dégradation de son pouvoir d'achat en silence.

Prendre en compte la situation des ouvriers

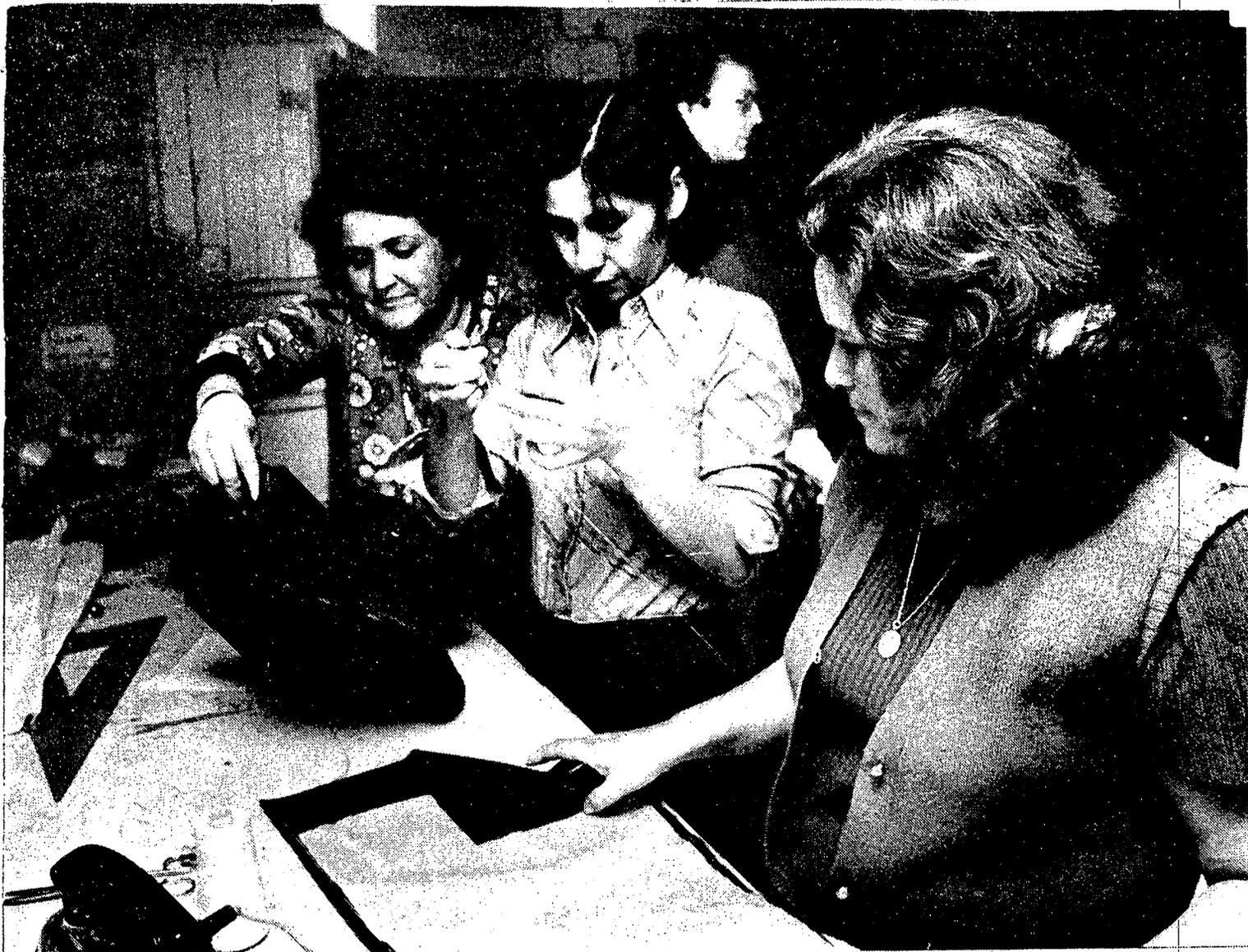
Sans doute parce qu'elle sentait que son travail en faveur des libertés et ses activités d'assistance ne suffisaient plus, l'Eglise a créé en mars 1977 un nouvel organisme : le « Vicariat à la pastorale ouvrière ». Son action et les évolutions du monde syndical pourraient modifier assez rapidement une situation politique apparemment bien bloquée.

Le vicar à la pastorale ouvrière, le P. Alfonso Baeza, et le secrétaire exécutif, Jose Aguilar, se sont fixé deux axes de travail : « Nous voulons aider l'Eglise à être davantage présente au monde ouvrier, pour une évangélisation à partir des conflits quotidiens. Nous essayons pour cela de promouvoir une pastorale qui prenne en compte la condition réelle des ouvriers. Il s'agit là d'un travail interne avec les prêtres, les religieux, les communautés chrétiennes et les mouvements. Par ailleurs, nous entretenons des relations avec les organisations de travailleurs. Nous leurs apportons notre aide en respectant leur autonomie. Jusqu'à l'année dernière les réunions de travailleurs étaient interdites. L'Eglise était la seule organisation qui pouvait organiser des réunions sans demande d'autorisation préalable. Nous leur prêtons donc des locaux. »

Dans les premières années de la dictature où tout rassemblement était interdit on a vu des partis appeler leurs militants à participer à des « messes des travailleurs » qui étaient la seule occasion de rencontre. La

« Où sont-ils ? » Le livre publié par le vicariat de la solidarité.





L'Atelier du vicariat. L'apparition de nouvelles méthodes ?

cathédrale de Santiago et de nombreuses églises se remplissaient à l'occasion de chaque 1^{er} mai (sauf cette année où le cardinal a préféré annuler la messe de St Joseph devant le risque d'incidents qu'entendait provoquer l'extrême-droite).

Alfonso Baeza énumère, outre les facilités de réunions, les autres services que son vicariat met au service du monde ouvrier : un service juridique pour le respect des droits du travail, un secteur formation pour permettre aux responsables ouvriers de suivre la mise en place d'une nouvelle législation, un département d'études pour analyser la situation économique et sociale, un bulletin « Dialogando » tiré à 9 000 exemplaires pour l'information. Il ajoute en souriant : « *Nous essayons de faire ce que les autres ne peuvent pas faire.* »

Un nouveau syndicalisme

Le syndicalisme chilien est en crise. Mais une crise prometteuse. Pourchassé inlassablement par le pouvoir en place, le mouvement syndical a éclaté. Il a longtemps

cru qu'il suffisait de laisser passer l'orage. Après sept ans de dictature ceux qui le croiraient encore auraient perdu beaucoup de leur crédibilité. Des problèmes d'analyse se posent, des problèmes de stratégie aussi. Traditionnellement le syndicalisme chilien était très lié aux partis politiques. Après sept ans d'interdiction de tous les partis, on ne peut plus attendre d'eux qu'ils répondent aux vœux des travailleurs, ni du gouvernement en place qui, au nom du libéralisme économique, refuse toute intervention sur le plan social.

« *Nous travaillons avec les dirigeants syndicaux nationaux et avec les travailleurs des entreprises,* explique Alfonso Baeza. *Nous souhaitons que le mouvement syndical puisse se réorganiser à partir de la base.* » De fait un nouveau syndicalisme est en train de naître. Curieusement le mouvement s'accélère grâce au gouvernement en place. D'abord en interdisant toute action politique la junte a obligé les syndicats à se préoccuper davantage des revendications des travailleurs et moins de leurs rivalités politiques. D'autre part, en déclarant inéligibles les anciens dirigeants syndicaux — ceux d'avant 1973 — la junte a favorisé l'arrivée d'une nouvelle génération de



L'autel de la Patrie édifié par le nouveau régime. Sept ans déjà !

dirigeants jeunes, dynamiques, dénués de complexes et d'arrière-pensées politiciennes. Pour les premières élections syndicales qui ont eu lieu cette année on a assisté quasiment à un raz de marée. La relève est là.

Un extraordinaire courage

Au syndicat des mineurs de Lota les résultats parlent d'eux-mêmes. Mais la préparation de ces élections est peut-être plus importante. Lorsque les élections ont été annoncées un petit groupe de travailleurs a demandé que la paroisse leur prête un local pour réfléchir. Ensem-

UN TIERS DES ANIMATEURS SONT DES PRETRES ET DES RELIGIEUSES

« La majorité des prêtres qui travaillent dans la pastorale ouvrière vivent dans des poblaciones ouvrières et pauvres, explique Baeza. Ils font un travail missionnaire d'organisation de communauté de base, de mise sur pied de groupes de solidarité, de catéchèse. » Dans les quartiers, la paroisse c'est, bien sûr, une église ou une chapelle mais c'est aussi une ou plusieurs cantines d'enfants, un dispensaire, parfois quelques ateliers, parfois des cours de rattrapage scolaire et une multitude de communautés de base qui se fédèrent en une communauté chrétienne qui élit son président.

« Les prêtres et les religieuses représentent le tiers de 3 à 400 personnes qui travaillent dans la pastorale ouvrière à Santiago. Dans le clergé du Chili, selon Alfonso Baeza, ce sont souvent les plus jeunes et les plus dynamiques ; à 60 % ils sont étrangers. Il y a très peu de prêtres au travail, 4 ou 5 seulement et une vingtaine de religieuses. »

ble ils ont analysé la situation et décidé de faire circuler une liste de 5 noms parmi leurs camarades. Résultat : l'ancien président, nommé par les autorités, a été élu en dernière position avec 230 voix. Quatre des cinq membres de la liste dissidente ont été élus avec plus de 400 voix. Le nouveau Président Julio Salazar Sierra, 26 ans, a recueilli 905 voix. L'ancien président a commenté : « Nous payons les pots cassés de la politique économique actuelle. »

Ces nouveaux élus qui ont dû et qui devront résister à bien des pressions apprennent vite. Là aussi la junte les aide. Il est vrai que l'apprentissage est rude. Elaborer des cahiers de revendications cela va de soi, mais lorsqu'il s'agit de les défendre c'est une autre histoire. La nouvelle législation du travail mise en place par la junte protège mieux la propriété que le travail. La réglementation du droit de grève, par exemple, est draconienne. Devant un patronat redevenu tout puissant à qui la loi permet d'embaucher des intérimaires pour remplacer les grévistes, qui sait qu'au bout de 60 jours il est assuré d'avoir le dernier mot, et qui peut ensuite licencier qui bon lui semble, il faut du courage pour maintenir ses revendications et déclencher un mouvement. Nombreux sont ceux qui s'y sont déjà cassé les dents. Lorsque l'on reprend le travail après 52 jours de grève sans avoir rien obtenu comme ces travailleurs d'une usine de Santiago, la leçon est amère (2). Les responsables des métallurgistes brésiliens de Sao Paulo, ou des chantiers navals polonais de Gdansk en ont fait l'expérience avant eux, cela ne les a pas empêchés de conduire leurs actions. Des actions qui ont assurément marqué 1980.

Après tant de destructions, quelque chose se construit.

Christian SAUVAGE ■

(2) La loi va jusqu'à interdire toute négociation sur le paiement éventuel des jours de grève !